

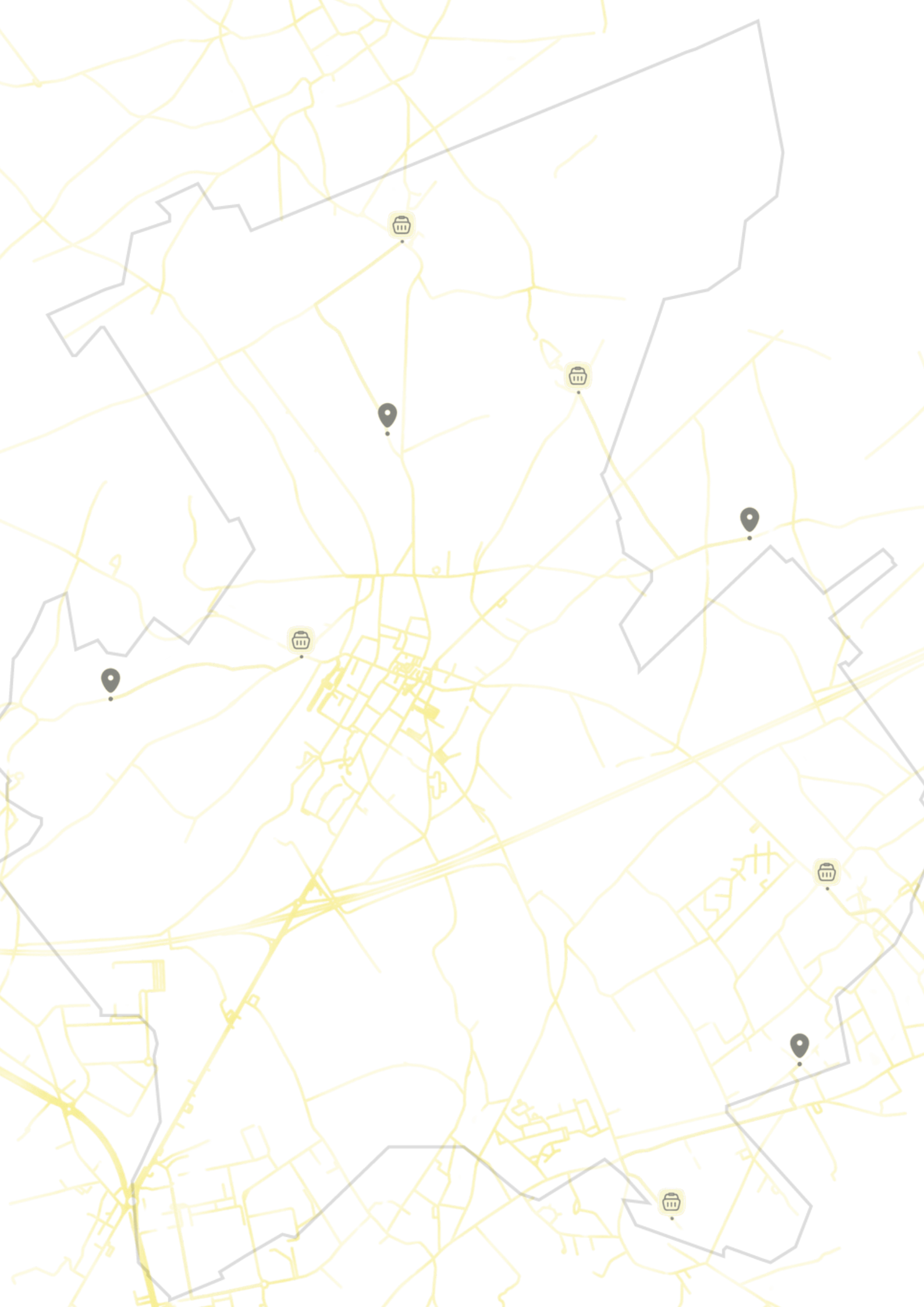
DOSSIER COMMERÇANTS

move
FLEURUS

**REJOIGNEZ
LE MOVE**



**DE PASSAGES
DE FIDÉLITÉ
D'OPPORTUNITÉS**



Lauréate de l'appel « Territoire intelligent », la Ville de Fleurus lance un outil inédit au service du commerce local et de la mobilité douce.

L'application combine deux atouts uniques : d'une part, les kilomètres parcourus à pied, vélo ou trottinette sont convertis en pouvoir d'achat chez nos commerçants ; d'autre part, une carte de fidélité 100 % fleurusienne et gratuite permet à ces derniers de récompenser leurs clients !

Un projet de la Ville de Fleurus, avec le soutien de la Wallonie.



Sommaire

1. Introduction	p. 1
1.1 Ce qui vous attend dans ce dossier	p. 3
1.2 Besoin d'un accompagnement ?	p. 4
1.3 Move in en pratique	p. 5
2. Création d'un compte commerçant	p. 7
2.1 Demander un compte commerçant	p. 7
3. Accéder aux points d'intérêt	p. 10
3.1 Ajouter un point d'intérêt	p. 11
3.2 Informations principales	p. 11
3.3 Adresse et localisation	p. 11
3.4 Informations complémentaires	p. 13
3.5 Évènement	p. 14
3.6 Affichage	p. 14
3.7 Boutons d'action	p. 14
4. Accéder aux offres de fidélité	p. 15
4.1 Lister les offres	p. 16
4.2 Ajouter une offre de fidélité	p. 17
4.3 Informations de l'offre	p. 17
4.4 Gestion des quantités	p. 17
4.5 Sauvegarde d'une offre	p. 18
5. Accéder à la page "Mon entreprise"	p. 19
5.1 Modifier les informations du commerce	p. 19
5.2 Paramètres du programme	p. 20
5.3 Carte de fidélité	p. 21

1. Introduction

Move in Fleurus, l'application qui fait bouger votre commerce

Bienvenue dans le projet Move in ! Dans un contexte de transition écologique et de soutien appuyé au commerce local, la Ville de Fleurus a souhaité développer une solution novatrice pour dynamiser son territoire. Move in est une application mobile publique et gratuite qui valorise les déplacements doux des citoyens et les convertit en avantages concrets.

Plus qu'un simple outil numérique, Move in est un projet de société local pensé pour vous, acteurs économiques fleurusiens. L'objectif est de réinjecter directement du pouvoir d'achat dans vos boutiques de proximité tout en offrant à votre commerce une visibilité accrue et une nouvelle clientèle.

Pour transformer cette ambition en réalité, l'application Move in s'articule autour de deux axes distincts mais parfaitement complémentaires :

La mobilité & la fidélité

La mobilité - “Chaque kilomètre compte !”

Le premier volet de l'application vise à récompenser les efforts de déplacement des citoyens. Le principe est simple : l'application comptabilise de manière sécurisée les kilomètres parcourus à pied, à vélo ou en trottinette par les utilisateurs.

Axe 1

- Dès qu'un citoyen cumule **100 kilomètres** de mobilité douce, il reçoit automatiquement sur son smartphone un chèque virtuel d'une valeur de **10 €**.
- Ce chèque de 10 € est échangeable directement et exclusivement auprès des magasins participants au projet.
- **Pour vous, c'est 100 % garanti et sans frais** : lorsque le client utilise son chèque chez vous, vous scannez simplement son application. La Ville de Fleurus vous rembourse ensuite l'intégralité des 10 € déduits, sans aucun coût ni frais cachés pour votre commerce.

C'est l'assurance de voir des clients, désireux de dépenser leurs chèques, franchir plus régulièrement la porte de votre établissement.

Axe 2

La fidélité - “Consommez local, c’est idéal !”

Fini les multiples cartes en carton qui s'accumulent et s'égarer dans les portefeuilles ! Move in intègre également une véritable carte de fidélité digitale et universelle.

- Lors de leurs achats de proximité chez vous, les utilisateurs scannent l'application et cumulent des points de fidélité.
- **Vous gardez le contrôle total** : chaque commerçant reste le maître absolu de sa propre stratégie commerciale.
- Dès que vos clients franchissent le cap des 100 points, ils peuvent bénéficier d'avantages (réductions, produits offerts, offres spéciales, cadeaux, etc.).
- **Ces avantages fidélité sont définis par vous-même, de manière totalement autonome et sans aucune intervention de la Ville.**

Pourquoi rejoindre le mouvement ?

Rejoindre Move in, c'est devenir un ambassadeur d'une dynamique positive pour la Ville de Fleurus, tout en donnant un véritable coup de boost à votre activité.



Vous paraissez sur la carte interactive du GPS de l'application ainsi que dans la liste des commerçants participants, mettant en valeur votre commerce et les offres de fidélité proposées à vos clients. Une belle opportunité pour les utilisateurs de vous trouver facilement et d'être informés de vos offres.

C'est une opportunité concrète, gratuite et sans risque d'augmenter vos passages en magasin, d'attirer de nouveaux clients et de les fidéliser durablement.

1.1 Ce qui vous attend dans ce dossier

À la découverte de votre Portail Commerçant

Pour vous accompagner dans cette nouvelle aventure, ce guide a pour objectif de vous expliquer les différentes étapes nécessaires pour configurer correctement votre compte. Il vous guidera pas à pas dans l'utilisation de votre espace dédié : **le portail commerçant**.

Cet espace en ligne sécurisé vous permet de gérer facilement votre présence dans l'application Move In Fleurus. Les informations que vous encodez dans ce portail sont directement visibles par les citoyens sur leur smartphone.

Dans les pages suivantes, vous découvrirez comment prendre en main votre portail à travers trois sections principales :

- **La section « Mon entreprise »** : elle vous permet de compléter et de modifier les informations générales de votre commerce, comme vos coordonnées ou votre participation au programme.
- **La section « Mes points d'intérêt »** : elle vous sert à ajouter l'emplacement exact de votre établissement afin qu'il soit parfaitement visible et géolocalisé sur la carte de l'application.
- **La section « Mes offres de fidélité »** : c'est ici que vous pourrez laisser libre cours à votre stratégie commerciale en créant les offres que les utilisateurs pourront obtenir en échange de leurs points.

En suivant simplement les instructions décrites dans ce document, vous aurez toutes les clés en main pour paramétrer votre compte et proposer facilement vos premiers avantages aux utilisateurs !



1.2 Besoin d'un accompagnement ?

Si ce document vous sert de support de présentation, sachez que vous n'êtes pas seul(e) pour vous lancer ! Le **service commerce** se tient à votre entière disposition pour vous accompagner à chaque étape : de l'**installation de l'application** au **paramétrage de vos avantages de fidélité**, jusqu'à la réponse à la moindre de vos questions. N'hésitez pas à les contacter pour configurer votre vitrine digitale et accueillir vos premiers clients en toute sérénité!



Shop in Fleurus

071 820 334

071 820 339

commerce@fleurus.be

Rue du Solstice 1, 6220 Fleurus



1.3 Move In en pratique

1 Volet Fidélité

Attribuer des points

Vous gardez la main : vous définissez le nombre de points attribués ainsi que les avantages proposés à vos clients.

Par exemple :

10 € d'achat = 1 point

5 points = 10 % de réduction

1 sandwich acheté = 2 points

10 points = 1 sandwich offert

Vous pouvez modifier vos offres à tout moment depuis votre profil commerçant.

Lorsqu'un client effectue un achat :

1. Ouvrez votre interface commerçant Move In.
2. Scannez le QR code présenté par le client.
3. Sélectionnez le nombre de points à attribuer.
4. Confirmez l'opération.

Les points sont immédiatement ajoutés à la carte de fidélité du client, propre à votre commerce.

Vos points • Vos avantages • Votre stratégie



2 Volet Mobilité

Valider un chèque de 10 €

Après avoir parcouru 100 kilomètres en mobilité douce, l'utilisateur peut les échanger contre un chèque de 10 €, utilisable dans les commerces participants.

Lors de son achat :

- Le client affiche le QR code de son chèque dans l'application.
- Scannez ce QR code depuis votre interface commerçant.
- Vérifiez les informations affichées.
- Confirmez son utilisation.
- Le chèque est alors marqué comme utilisé et 10 € sont déduits du montant à payer par le client.

Un chèque ne peut être utilisé qu'une seule fois. Ne confirmez sa validation qu'au moment du paiement.

Recevoir le remboursement de la Ville

Les chèques sont entièrement financés par la Ville de Fleurus : leur acceptation ne représente aucun coût pour votre commerce.

Après la validation d'un chèque :

- la transaction est automatiquement enregistrée sur la plateforme ;
- téléchargez le bordereau de transaction disponible sur votre portail commerçant ;
- envoyez-le à Shop in Fleurus via commerce@fleurus.be ;
- les 10 € sont ensuite versés sur le compte bancaire renseigné dans votre espace commerçant.

Pensez à vérifier votre numéro IBAN dans la rubrique « Mon entreprise » afin de permettre le remboursement.

Vous validez • L'Administration traite • La Ville vous rembourse

Zéro coût pour vous

Le client bénéficie immédiatement de sa réduction de 10 € et votre commerce récupère l'intégralité du montant auprès de la Ville de Fleurus.



2. Création d'un compte commerçant

Avant de pouvoir accéder au portail commerçant et gérer votre commerce dans l'application Move in Fleurus, il est nécessaire de disposer d'un **compte commerçant**. Ce compte vous permet d'accéder au Back-Office et d'utiliser les différentes fonctionnalités mises à votre disposition.

Grâce à ce compte, vous pourrez notamment **gérer les informations de votre entreprise, ajouter vos points d'intérêt, créer des offres de fidélité et participer aux différents programmes proposés dans l'application**. Le portail commerçant constitue l'interface principale de gestion de votre commerce dans la plateforme.

La création d'un compte commerçant se fait via une demande d'accès. Cette procédure permet d'identifier votre entreprise et de vérifier les informations avant l'activation du compte. Une fois la demande envoyée, celle-ci doit être validée par un utilisateur de la Ville de Fleurus afin d'activer votre accès.

Après validation, vous recevrez un accès personnel vous permettant de vous connecter au Back-Office commerçant et de commencer la configuration de votre commerce dans l'application.

2.1 Demander un compte commerçant

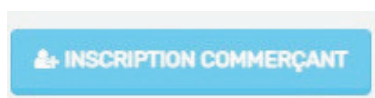
Pour accéder au Back-Office commerçant, vous devez d'abord effectuer une demande de création de compte. Cette demande se fait directement depuis la page de connexion du Back-Office.

Étapes à suivre :

1. Accédez au lien du Back-Office :
2. [Move in Fleurus - Connexion](https://movein.fleurus.be/app/user/login.html) -> <https://movein.fleurus.be/app/user/login.html>



1. Cliquez sur Inscription commerçant



1. Un formulaire de création s'ouvre
2. Complétez les informations demandées
3. Cliquez sur Demander un compte commerçant pour envoyer la demande

Demande de création de compte commerçant

* Les champs obligatoires sont marqués d'un astérisque

* Nom : 0 / 64
La longueur peut être au plus de 64 caractères. Ce champ est obligatoire.

* Prénom :

* Email :

Téléphone/Mobile :

* Motivation :
Pourquoi demandez-vous un accès ?

Données de facturation

* Nom de l'entreprise :			
* Pays :	Belgique		
* Rue et localité :	Aucun élément		
Adresse :	* N° Aucun élément	Boite	
* Numéro d'entreprise :	NUMÉRO DE TVA EUROPÉEN OU NUMÉRO D'ENTREPRISE PRÉFIXÉ DE BE (EX: BE0123456789)		
Numéro IBAN :	NUMÉRO DE COMPTE IBAN (EX: BE68539007547034)		

Vérification

☐ Je suis un humain


Confidentialité - Conditions

[DEMANDER UN COMPTE COMMERÇANT](#)[X ANNULER](#)

⚠ IMPORTANT ⚠ Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires et doivent être complétés pour envoyer la demande.

3. Accéder aux points d'intérêt

La section « **Mes points d'intérêt** » vous permet d'ajouter et de gérer l'emplacement de votre commerce dans l'application mobile Move in Fleurus. Les points d'intérêt correspondent aux lieux affichés sur la carte de l'application. Ils permettent aux utilisateurs de localiser votre commerce, de consulter vos informations et d'accéder plus facilement à votre établissement.

Un commerce peut posséder **plusieurs points d'intérêt**. Chaque point d'intérêt correspond à un emplacement précis qui sera affiché sur la carte de l'application. Cela permet d'améliorer la visibilité de votre commerce et de faciliter la localisation par les utilisateurs.

Par exemple, si une enseigne possède **plusieurs magasins** dans Fleurus et ses entités (ex : *Night and Day*), il est possible de créer un point d'intérêt pour chaque magasin. Chaque magasin doit alors avoir son propre point d'intérêt. **Ainsi, chaque commerce sera affiché séparément sur la carte de l'application.**



Pour accéder à cette section, cliquez sur **Mes points d'intérêt** dans le menu principal du portail commerçant. La page affiche alors la liste des points d'intérêt associés à votre commerce. Depuis cette page, vous pouvez consulter les points existants ou ajouter un nouveau point d'intérêt.

⚠ IMPORTANT ⚠ Même si plusieurs points d'intérêt sont créés, un seul compte commerçant peut gérer plusieurs points d'intérêt. Toutes les modifications sont donc centralisées dans le même espace commerçant.

3.1 Ajouter un point d'intérêt

Pour ajouter un nouveau point d'intérêt, cliquez sur le bouton **Ajouter un point d'intérêt** présent dans la section **Mes points d'intérêt**. Cette action ouvre un formulaire permettant d'encoder les informations nécessaires à la création du point d'intérêt.

Les champs marqués d'un **astérisque (*)** sont **obligatoires**. Ces informations doivent être complétées pour pouvoir enregistrer le point d'intérêt.

3.2 Informations principales

- ☐ **Nom (*)** *Ce champ correspond au nom du point d'intérêt. Il s'agit généralement du nom de votre commerce. La longueur du nom ne peut pas dépasser 200 caractères.*
- ☐ **Type principal (*)** *Permet de définir la catégorie principale du point d'intérêt. Ce type permet de classer votre commerce dans l'application.*
- ☐ **Types secondaires** *Permet d'ajouter une ou plusieurs catégories supplémentaires afin de préciser le type de votre commerce.*

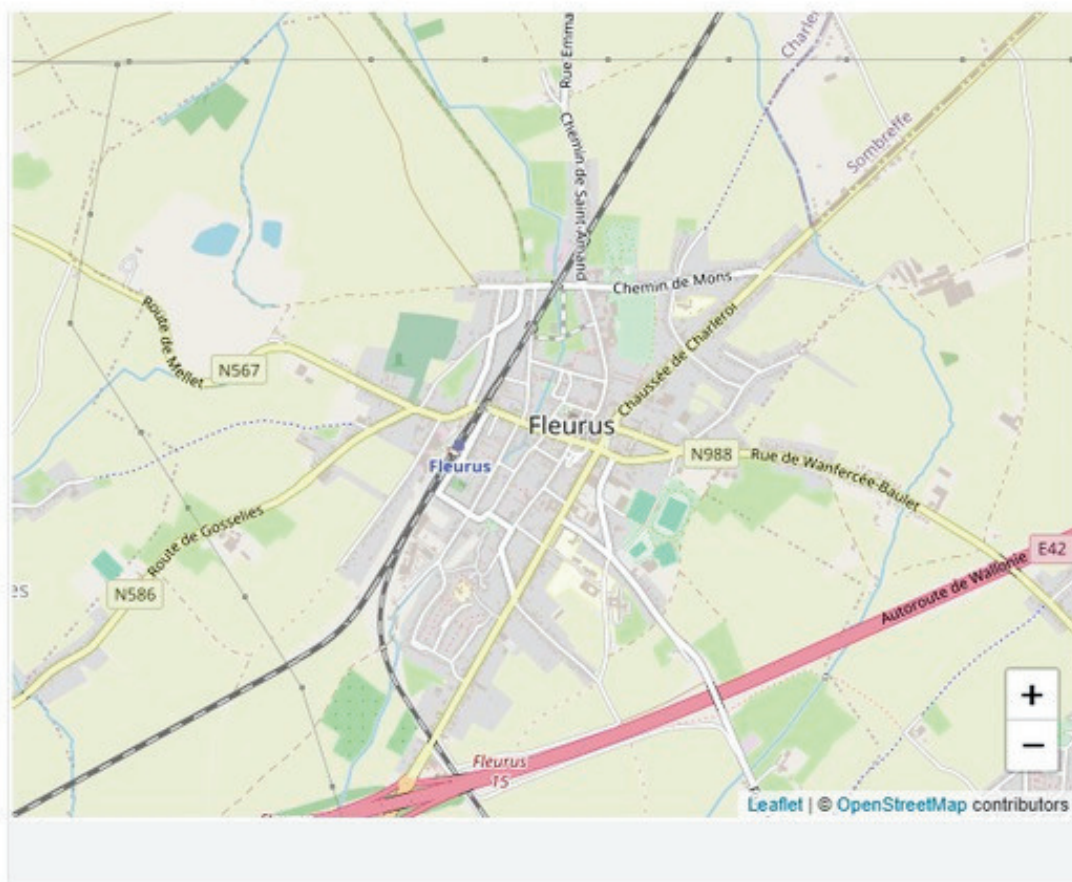
3.3 Adresse et localisation

- ☐ **Rue et localité (*)** *Correspond à la rue et à la commune où se situe votre commerce.*
- ☐ **Adresse – N° (*)** *Numéro du bâtiment.*
- ☐ **Boîte** *Champ optionnel si nécessaire.*
- ☐ **Carte (*)** *Une carte interactive permet de positionner précisément votre commerce. Vous pouvez déplacer la carte ou le marqueur afin de définir l'emplacement exact.*

⚠ IMPORTANT ⚠

Vérifiez que la position sur la carte correspond exactement à l'emplacement réel de votre commerce.

Carte  :



* Les champs obligatoires sont marqués d'un astérisque

* Nom :

La longueur peut être au plus de 200 caractères. Ce champ est obligatoire.

* Type principal  :

Types secondaires :

* Rue et localité :

Adresse :

* N°

Boîte

3.4 Informations complémentaires

Ces informations permettent d'afficher davantage de détails sur votre commerce dans l'application.

- ☐ **Description courte** Permet d'ajouter une description du commerce.
- ☐ **Logo** Permet d'ajouter le logo de votre commerce.
- ☐ **Photo** Permet d'ajouter une image du commerce.
- ☐ **URL** Permet d'ajouter le site internet du commerce. L'adresse doit commencer par [http://](#) ou [https://](#)
- ☐ **Téléphone** Numéro de téléphone du commerce.
- ☐ **Mobile** Numéro de téléphone mobile.
- ☐ **Courriel** Adresse électronique du commerce.
- ☐ **Horaire** Permet d'indiquer les horaires d'ouverture.

The screenshot shows a form titled 'Informations complémentaires' with the following fields:

- Description courte :** A rich text editor with a toolbar containing icons for undo, redo, copy, paste, link, unlink, bulleted list, numbered list, decrease indent, increase indent, bold, and italic.
- Logo :** A field with a placeholder icon and a blue 'IMPORTER' button.
- Photo :** A field with a placeholder icon and a blue 'IMPORTER' button.
- URL :** A text field with a placeholder text 'URL commençant par 'http://' ou 'https://'.
- Téléphone :** A text field with a telephone icon.
- Mobile :** A text field with a mobile phone icon.
- Email :** A text field with an email icon.
- Horaire :** A rich text editor with a toolbar containing icons for undo, redo, copy, paste, link, unlink, bulleted list, numbered list, decrease indent, increase indent, bold, and italic.

3.5 Évènement

Cette section facultative. Elle permet de définir une période liée à un évènement.

☐ Du *Date de début*

☐ Au *Date de fin*

3.6 Affichage

Cette section facultative permet de définir la période pendant laquelle le point d'intérêt sera visible dans l'application.

☐ Du *Date de début d'affichage*

☐ Au *Date de fin d'affichage*

Évènement :	Du		JJ/MM/AAAA	Au		JJ/MM/AAAA
Affichage :	Du		JJ/MM/AAAA	Au		JJ/MM/AAAA

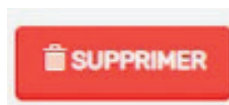
3.7 Boutons d'action

En bas du formulaire, plusieurs boutons sont disponibles :

Sauver Permet d'enregistrer le point d'intérêt.



Supprimer Permet de supprimer le point d'intérêt.



Fermer Permet de fermer la fenêtre sans enregistrer.



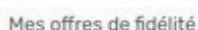
4. Accéder aux offres de fidélité

La section « **Mes offres de fidélité** » vous permet de créer et gérer les offres que vous souhaitez proposer aux utilisateurs de l'application Move in Fleurus. Ces offres permettent aux utilisateurs d'échanger leurs points contre des avantages dans votre commerce, comme une réduction, un produit offert ou une promotion spécifique.

Les offres que vous créez sont directement visibles dans l'application mobile. Les utilisateurs peuvent consulter ces offres et utiliser leurs points pour en bénéficier dans votre établissement. Vous pouvez créer plusieurs offres en fonction de vos besoins et les modifier à tout moment.

Chaque offre peut être limitée dans le temps, en quantité ou en nombre d'utilisations par utilisateur. Cela vous permet de contrôler la disponibilité de vos offres et d'adapter votre programme de fidélité selon votre activité.

Pour accéder à cette section, cliquez sur « **Mes offres de fidélité** » dans le menu principal du portail commerçant. La page affiche la liste des offres déjà créées. Depuis cette page, vous pouvez consulter vos offres existantes ou en ajouter une nouvelle.

Un bouton rectangulaire avec une bordure grise et le texte "Mes offres de fidélité" en gris.

⚠️IMPORTANT⚠️ Une fois une offre utilisée par un utilisateur, celle-ci est déduite automatiquement de la quantité disponible.

4.1 Liste des offres

La section « **Mes offres de fidélité** » affiche un tableau reprenant l'ensemble des offres créées pour votre commerce. Cette liste vous permet de consulter rapidement vos offres, de vérifier leur validité et de suivre leur utilisation.

Chaque ligne du tableau correspond à une offre de fidélité. Plusieurs informations importantes sont affichées afin de faciliter la gestion de vos offres :

- ☐ **Titre de l'offre** *Correspond au nom de l'offre proposée aux utilisateurs.*
- ☐ **Date de début** *Indique la date à partir de laquelle l'offre est disponible.*
- ☐ **Date de fin** *Indique la date de fin de validité de l'offre.*
- ☐ **Quantité proposée** *Correspond au nombre total d'offres disponibles.*
- ☐ **Quantité restante** *Indique le nombre d'offres encore disponibles.*
- ☐ **Valeur en points** *Correspond au nombre de points nécessaires pour bénéficier de l'offre.*
- ☐ **Validité** *Indique si l'offre est en cours, future ou expirée.*

Cette section vous permet ainsi d'avoir une vue d'ensemble de vos offres et de suivre leur disponibilité. Vous pouvez vérifier rapidement quelles offres sont encore actives et combien d'utilisations restent disponibles.

Titre :

Validité :

PASSÉE

EN COURS

FUTURE

(INDIFFÉRENT)

✎ ÉDITER LES FILTRES

🗑️ RETIRER LES FILTRES

🔍 RECHERCHER

Un seul résultat

10 PAR PAGE ▾

Actions	Titre	Début	Fin	Q proposée	Q restante	Valeur	Validité
🟢	Un Œufs de Pâques géant à l'achat de 100 €	18/03/2026	03/04/2026	10	10	100	En cours

⚠️ IMPORTANT ⚠️ Lorsque la quantité restante atteint zéro, l'offre n'est plus disponible pour les utilisateurs.

4.2 Ajouter une offre de fidélité

Pour ajouter une nouvelle **offre de fidélité**, cliquez sur le bouton « **Ajouter une offre de fidélité** » présent dans la section **Mes offres de fidélité**. Cette action ouvre un formulaire permettant d'encoder les informations nécessaires à la création de l'offre.

Les champs marqués d'un **astérisque (*)** sont **obligatoires**. Ces informations doivent être complétées pour enregistrer l'offre.

4.3 Informations de l'offre

- ☐ **Titre (*)** *Nom de l'offre proposée*
- ☐ **Description (*)** *Description détaillée de l'offre*
- ☐ **Ces informations seront visibles dans l'application.**
- ☐ **Validité de l'offre**

Vous devez définir la période pendant laquelle l'offre est disponible.

- ☐ **Date de début - Date de fin**

L'offre sera accessible uniquement durant cette période.

- ☐ **Valeur en points (*)**

Ce champ permet de définir le nombre de points nécessaires pour obtenir l'offre. Les utilisateurs devront disposer du nombre de points indiqué pour profiter de l'avantage proposé.

⚠ IMPORTANT ⚠ La valeur en points doit correspondre à la valeur réelle de l'avantage proposé.

4.4 Gestion des quantités

- ☐ **Quantité proposée (*)** *Nombre total d'offres disponibles*
- ☐ **Quantité utilisée** *Nombre d'offres déjà utilisées*
- ☐ **Quantité restante** *Nombre d'offres encore disponibles*
- ☐ **Maximum d'utilisations par utilisateur (*)** *Limite d'utilisation par client*

⚠ IMPORTANT ⚠ Lorsque la quantité restante atteint zéro, l'offre n'est plus disponible dans l'application.

4.5 Sauvegarde d'une offre



Une fois toutes les informations complétées, cliquez sur **Sauver** afin d'enregistrer l'offre. L'offre sera alors visible dans l'application mobile et les utilisateurs pourront échanger leurs points pour en bénéficier.

Après l'enregistrement, l'offre apparaîtra dans la liste des offres de fidélité où vous pourrez la consulter et la gérer.

* Les champs obligatoires sont marqués d'un astérisque

* Titre :

* Description :

Editer Insérer Tableau Format

↶ ↷ 📄 ✂ 📄 ☰ ☷ ☹ ☹ B I

Un café offert pour 100 points. Offre valable une seule fois par utilisateur.

✓

Validité : Du 📅 24/03/2026 au 📅 06/05/2026

* Valeur en points : PTS

* Quantité proposée ⓘ : Offres

Quantité utilisée : Offres

Quantité restante : Offres

* Maximum d'utilisations par utilisateur ⓘ : Offres

✓ SAUVER

🗑 SUPPRIMER

✕ FERMER

5. Accéder à la page « Mon entreprise »

La section « **Mon entreprise** » vous permet de gérer les informations générales de votre commerce dans l'application Move in Fleurus. Les informations encodées dans cette section sont utilisées pour identifier votre commerce dans la plateforme et configurer votre participation aux différents programmes proposés.

Depuis cette page, vous pouvez consulter les informations liées à votre commerce et modifier certains paramètres si nécessaire. Ces informations sont importantes car elles permettent d'assurer le bon fonctionnement de votre commerce dans l'application.

Pour accéder à cette section, cliquez sur **Mon entreprise**

dans le menu principal du portail commerçant. La page affiche les informations liées à votre commerce ainsi que différents paramètres que vous pouvez modifier.

5.1 Modifier les informations du commerce

Dans cette partie, vous pouvez consulter et modifier les informations administratives de votre commerce. Ces informations permettent d'identifier votre établissement dans la plateforme et d'assurer le bon fonctionnement du système.

Les champs disponibles sont notamment :

- ☐ **Nom de l'entreprise** *Correspond au nom de votre commerce affiché dans la plateforme.*
- ☐ **Numéro d'entreprise** *Numéro officiel de votre entreprise.*
- ☐ **Téléphone / Mobile** *Numéro de contact de votre commerce.*
- ☐ **Numéro IBAN** *Numéro de compte bancaire utilisé pour les remboursements éventuels.*
- ☐ **Pays** *Pays dans lequel se situe votre commerce.*
- ☐ **Rue et localité** *Adresse du commerce.*
- ☐ **Adresse complète**
- ☐ **Numéro et informations complémentaires de l'adresse.**

⚠ IMPORTANT ⚠ Vérifiez que les informations encodées sont correctes afin d'éviter toute erreur dans l'identification de votre commerce.

Entreprise :	TEST-Entreprise de test		
Numéro d'entreprise :	BE1001010101		
Téléphone/Mobile :			
Numéro IBAN :	NUMÉRO DE COMPTE IBAN		
* Pays :	Belgique		
* Rue et localité :	Rue du By, 6211 Mellet (Les Bons Villers)		
Adresse :	* N°	Rue du By 5, 6211 Mellet (Les Bons Villers)	Boîte

5.2 Paramètres du programme

Cette section permet de définir votre participation aux fonctionnalités proposées dans l'application Move in Fleurus. Ces paramètres déterminent les actions que vous pouvez proposer aux utilisateurs, notamment l'acceptation des chèques mobilité et l'utilisation du programme de fidélité.

Deux options principales sont disponibles :

Accepte les chèques mobilité : ☒ OUI

Participe au programme fidélité : ☒ OUI

Accepte les chèques mobilité

Cette option permet d'indiquer que votre commerce accepte les chèques mobilité générés par les utilisateurs. Lorsqu'un utilisateur échange ses kilomètres cumulés contre un chèque, celui-ci peut être validé dans votre commerce.

Participe au programme fidélité

Cette option permet d'activer la carte de fidélité pour votre commerce. Les utilisateurs pourront alors accumuler des points lors de leurs achats dans votre établissement.

⚠ IMPORTANT ⚠ Pour créer des offres de fidélité, l'option Participe au programme fidélité doit être activée.

5.3 Carte de fidélité

La section **Carte de fidélité** permet de configurer les points que vous pouvez attribuer aux utilisateurs lors de leurs achats dans votre commerce. Ces points sont ensuite utilisés par les utilisateurs pour bénéficier des offres de fidélité que vous avez créées.

Vous pouvez définir les éléments suivants :

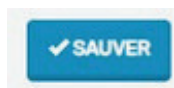
- ☐ **Logo du commerce** *Permet d'ajouter le logo qui sera affiché dans la carte de fidélité.*
- ☐ **Valeurs de points attribuables** *Permet de définir les valeurs de points que vous pouvez attribuer aux utilisateurs.*

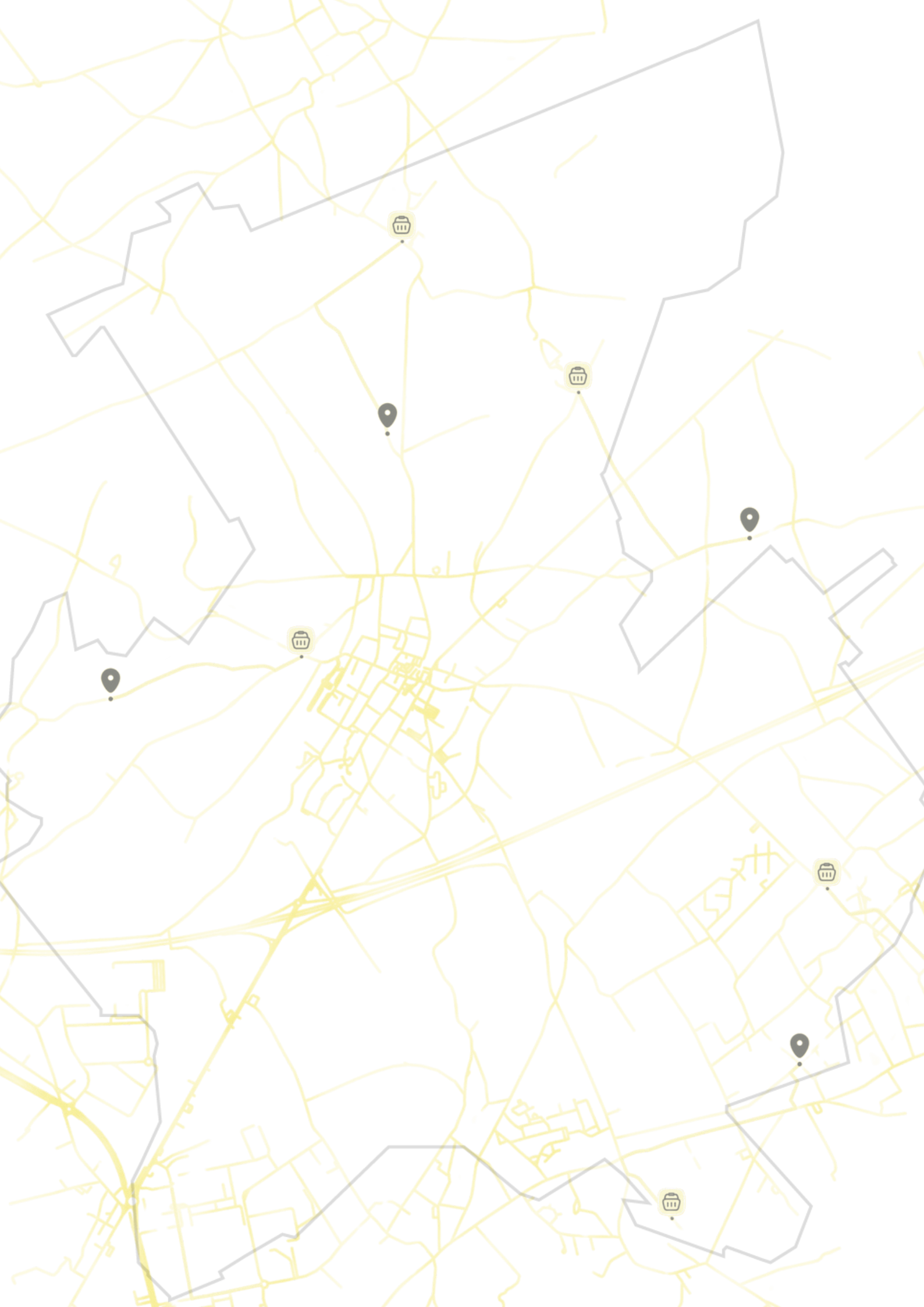
Par exemple : 10 points ; 20 points ; 30 points ; 40 points ; 50 points

Ces valeurs seront proposées lorsque vous attribuez des points à un client via l'application commerçant. Les points attribués pourront ensuite être utilisés par les utilisateurs pour profiter de vos offres de fidélité.

⚠ IMPORTANT ⚠ Les points attribués aux utilisateurs permettent d'utiliser les offres de fidélité que vous avez créées dans la section Mes offres de fidélité.

Une fois les modifications effectuées, cliquez sur **Sauver** afin d'enregistrer les informations.





**INSTALLEZ
L'APPLICATION**

ICI



VILLE DE
FLEURUS

FLEURUS
shop in

Nos commerces proches de vous